

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère De La Santé
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE TEBESSA

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE OUENZA
NIF N° 40801600001203300105

Avis d'un Attribution Provisoire du Marché

- Conformément au 2ème tirets de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public. L'avis d'attribution provisoire du marché est inséré dans les organes de presse qui ont assuré la publication de l'avis d'appel d'offres, lorsque cela est possible, en précisant le prix, les délais de réalisation et tous les éléments qui ont permis le choix de l'attribution du marché public.
- La Direction de L'établissement Public Hospitalier de Ouenza, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2026 paru dans Le BOMOP et les quotidiens nationaux « EL-MASSA » en arabe Le 29/07/2026 et « La Nounelle République » en Français Le 03/08/2026, relative à la conclusion d'un marché pour l'opération Acquisition du médicaments .produit pharmaceutiques et autre produits destinés à la médecine humaine dispositifs médicaux pour l'année 2026 : - Lot 01 : consommables et non tissés - Lot 02 : autres produits destinés à la médecine humaine - Lot 03: Le sel- Lot 04 : Acquisition De Réactifs Et Consommables De Laboratoire - Lot 05: Acquisition Des Consommables Et Non Tisse pour les autres service- Lot 06 : Acquisition Des Antiseptique- Lot 07 : Acquisition De Pansements- Lot 08: Acquisition Des Consommables Et Non Tissés (Kit De Couchage)- Lot 09 : Acquisition Gaz Médicaux -Lot 10 : Acquisition de Consommables De Radio -Lot 11 : Acquisition De Films Radiologique -Lot 12 : Acquisition De Appareil De Réactif De Laboratoire (Mini Vidas) Et suite à la discision de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres dans la séance d'évaluation effectuée le 09/09/2026 la procédure d'attribué provisoire du marché concernant les lots Conformément au tableau ci-dessous :

Lots	Désignation de l'entreprise	NIF	Montant MIN EN TTC	Montant MAX EN TTC	Délais de livraison	Note Total	Critères D'attribution
- Lot 01 : consommables et non tissés pour hémodialyse	SARL IMC	099916000780112	46.081.441.00 DA	50.862.051.80 DA	trois(03)Jours	70/70 Points	Offre économique la plus avantageuse et qui obtint la note totale la plus élevée
- Lot 02 : autres produits destinés à la médecine humaine	SARL IMC	099916000780112	18.186.253.00 DA	20.131.137.65 DA	trois(03)Jours	70/70 Points	
- Lot 03 : le sel	SARL IMC	099916000780112	1.496.401.20 DA	1.870.501.50 DA	cinq (05) Jours	70/70 points	
- Lot 04 : Acquisition De Réactifs Et Consommables De Laboratoire	EURL KERROUM MEDIC	000418044255412	9.186.815.83 DA	15.315.235.26 DA	Vingt quatre (24) Heure	65/70 Points	
- Lot 05: Acquisition Des Consommables Et Non Tisse	EURL KERROUM MEDIC	000418044255412	2.869.919.69 DA	3.735.646.13 DA	Vingt quatre (24) Heure	65/70 Points	
- Lot 06 : Acquisition Des Antiseptique	EURL ILYAISANCE MEDICAL	001105022423184	240.000.00 DA	208.060.00 DA	Un (01) Jour	60/70 Points	
- Lot 07 : Acquisition De Pansements	SOCOTHYD	099935072289466	1.083.893.77 DA	873.511.88 DA	Un (01) Jour	65/70 Points	
- Lot 08: Acquisition Des Consommables Et Non Tissés (Kit De Couchage).	SARL ABID HEALTH	001716101197260	1.249.500.00 DA	999.600.00 DA	Moins D'une Heure	60/70 Points	
- Lot 09 : Acquisition Gaz Médicaux	SARL AURAS GAZ	000140048253923	8.306.676.00 DA	6.168.960.00 DA	Une (01) Heure	65/70 Points	
- Lot 12 : Acquisition De Appareil De Réactif De Laboratoire (Mini Vidas)	SARL IMC	099916000780112	738.800.00 DA	.1212.200.00 DA	trois(03)Jours	70/70 Points	

- Conformément au 3ème tirets de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public. Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le bulletin officiel des marchés publics. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.
- Conformément au 4ème tirets de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public. Le service contractant est tenu d'inviter, dans l'avis d'attribution provisoire du marché, les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher de ses services, au plus tard (trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

Le Directeur